

Projet d'ordre du jour

Le 27 février 2024 à compter de 18 h 30

Visioconférence

APPRENONS ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN !

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M. Tchernof (SGC)	2 min	I
5. Période de questions	M. Tchernof (SGC)		
6. Rapport de la présidente du CA 6.1 État d'avancement des travaux prévus au plan de travail de la DG	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
7. Rapport du président du comité de parents	M. Yaun (Président)	15 min	A
8. Rapport de la direction générale 8.1 Suivi au procès-verbal • Précisions - Rapport annuel 8.2 Politique de gestion des administrateurs, des cadres d'école et des cadres de centre 8.3 Atelier sur les plans de lutte visant à contrer la violence et l'intimidation dans nos écoles	M ^{me} Nicol (DG)	20 min	I D I
9. Rapport de la direction des services éducatifs 9.1 Calendrier scolaire 2024-2025 - Secteur jeunes 9.2 Répartition des services entre les écoles et les centres 2024-2025	M ^{me} Pichette (DSÉ)	20 min	D D
10. Rapport de la direction des ressources financières 10.1 Budget révisé 10.2 Cadre budgétaire 2024-2025	M. Johnson (DRF)	15 min	D D
11. Rapport de la direction des ressources humaines 11.1 Politique pour promouvoir la civilité et visant à prévenir et contrer le harcèlement et la violence en milieu de travail	M. Tchernof (DRH)	10 min	D
12. Rapport de la secrétaire générale : 12.1 Acte d'établissement – Centre de formation professionnelle de Bonaventure – Modification 12.2 Acte d'établissement – Centre de formation professionnelle Chandler-Paspébiac - Modification 12.3 Traitement des plaintes 12.4 Suivi auto-assurances	M. Tchernof (SG)	10 min	D D I I
13. Ordre du jour de consentement 13.1 Procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023 13.2 Cadre d'allocation des services éducatifs – Secteur jeunes – 2024-2025 <i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question où à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du</i>	M ^{me} Nicol (DG)	5 min	D

Légende : A : Analyse et discussion I : Information D : Décision

Conseil d'administration du 27 février 2024

CA-28-2024

<i>secrétaire général, M. Nicolas Tchernof par courriel sg@cssrl.gouv.qc.ca. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>			
14. Dates des prochaines rencontres	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
15. Levée de l'assemblée	M ^{me} Marin (Présidente)		D
16. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I